



Délibération n° C2023-049
du comité syndical
Séance du 15 décembre 2023
Répartition des aides pour les
enfouissements de réseaux en 2024

Nombre de délégués en exercice	: 71
Nombre de délégués présents	: 42
Nombre de pouvoirs	: 10
Nombre de votants	: 52

Le quinze décembre deux mille vingt-trois, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 7 décembre 2023, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Étaient présents : Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin) reçu pouvoir de Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Gildas FOREST (Brélès), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda) Secteur du CAP-SIZUN : Rémy LE COZ (Plouhinec), René SOUBEN (Mahalon), Patrick TANGUY (Le Juc'h) Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) Secteur de CROZON-CHATEAULIN : Xavier BOREL (Le Faou) reçu pouvoir de Philippe BRUN (Crozon) Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN : Christophe BELE (Kernouës), Pierre-Victor CHARBONNET (Plounéour-Brignogan-Plages), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON : Jean-Pierre GILET (Mespaul), Daniel LE SAINT (Sizun) reçu pouvoir de Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau), Francis MOINE (Lanhouarneau) reçu pouvoir de Jean JEZEQUEL (Plougourvest) Secteur de MORLAIX : François GIROTTO (Plouégat-Moysan) reçu pouvoir de François GIROTTO, François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) reçu pouvoir de Nathalie BERNARD (Plougasnou), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) Secteur du PAYS BIGOUDEN : Michel BUREL (Plovan) reçu pouvoir de Christian LOUSSOUARN (Combrit) Secteur de QUIMPER : Laure CARAMARO (Fouesnant), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), André LAUDEN (Plonéis), Jean L'HARIDON (Landudal) reçu pouvoir de Pascal MIOSSEC (Langolen) Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU : Jean-Louis BLOT (Névez), Alain PELIZZA (Saint-Yvi), Jacques RANNOU (Rosporden), Michel TANGUY (Trégunc), Marie-José TOULLEC (Bannalec) Collège des EPCI : Jean-Louis BUANNIC (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud), Jean-Noël EDERN (Haut Léon Communauté) reçu pouvoir de Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) reçu pouvoir de Yves ROBIN (Porspoder), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Gilles SALAUN (Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay) reçu pouvoir de Joël BLAIZE (Plomodiern)

Excusés : Christian LOUSSOUARN (Combrit) - Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau) - Pascal MIOSSEC (Langolen) - Nathalie BERNARD (Plougasnou) - Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon) - Jean JEZEQUEL (Plougourvest) - Philippe BRUN (Crozon) - Joël BLAIZE (Plomodiern) - Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) - Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) - Pascal LE GOFF (Plogonnec) - Alban LE ROUX (Carantec) - Yves ROBIN (Porspoder)

Assistaient en outre :

- **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY et Jérémy GEFFROY

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Répartition des aides pour les enfouissements de réseaux en 2024

Délibération N° C2023-049

Antoine COROLLEUR demande à Jacques Monfort de présenter le projet de répartition de l'enveloppe financière dédiée aux effacements de réseaux électriques. Cette enveloppe est alimentée par le programme PAMELA au titre de l'article 8 du cahier des charges de concession, et par les fonds propres du SDEF.

Six millions ont été affectés en 2023 et répartis avec des clés de répartition tenant compte des travaux moyennés 2021/2022 pour trois millions, d'une part, et une ventilation en fonction de la TCCFE pour trois millions, d'autre part. Au 1^{er} décembre 2023 les crédits non consommés de cette enveloppe s'élèvent à 2 539 875 €.

Il est proposé que l'enveloppe 2024 soit à nouveau abondée de trois millions et répartis suivant la TCCFE, et de conserver 1 000 000 € du reliquat aux CT en fonction de la dynamique des travaux réalisés sur la période 2021/2023 portant la dotation totale de 2024 à quatre millions d'euros.

Le comité après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le mécanisme de l'enveloppe dénommée PAMELA tel que décrit ci-dessus et selon la répartition suivante :

Comités territoriaux	TCCFE	Ventilation env. 3 M° en fonction TCCFE	Travaux de 2021 à 2023	Reliquat 2023 Ventilation en fonction des Travaux	Plafond annuel 2024 par comité territorial
Cap-Sizun-Pointe du Raz Douarnenez	465 943	119 024 €	1 112 278 €	37 991 €	157 015 €
Concarneau	1 200 684	306 713 €	2 221 571 €	75 880 €	382 592 €
Haut Léon	701 675	179 242 €	1 284 339 €	43 868 €	223 109 €
Haut Pays Bigouden	262 489	67 052 €	1 974 482 €	67 440 €	134 492 €
Huelgoat Carhaix	356 151	90 978 €	1 765 199 €	60 292 €	151 270 €
Landerneau Lesneven	1 104 453	282 131 €	2 882 158 €	98 442 €	380 573 €
Morlaix communauté	904 311	231 005 €	1 514 514 €	51 729 €	282 734 €
Pays Bigouden Sud	932 578	238 226 €	2 603 132 €	88 912 €	327 138 €
Pays de Landivisiau	715 207	182 699 €	1 022 753 €	34 933 €	217 632 €
Pays des Abers	569 567	145 495 €	1 344 320 €	45 916 €	191 411 €
Pays d'Iroise	968 621	247 433 €	3 258 760 €	111 306 €	358 738 €
Pays Fouesnantais	710 334	181 454 €	931 008 €	31 799 €	213 253 €
Pleyben Châteaulin Porzay	567 944	145 080 €	1 963 091 €	67 051 €	212 131 €
Presqu'île de Crozon Aulne	628 863	160 642 €	804 664 €	27 484 €	188 126 €
Quimper Bretagne Occidentale	696 263	177 859 €	2 327 412 €	79 495 €	257 354 €
Quimperlé	958 965	244 966 €	2 267 940 €	77 463 €	322 429 €
TOTAUX	11 744 048	3 000 000 €	29 277 622 €	1 000 000 €	4 000 000 €

Le 08 mars 2024

Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF



Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance

